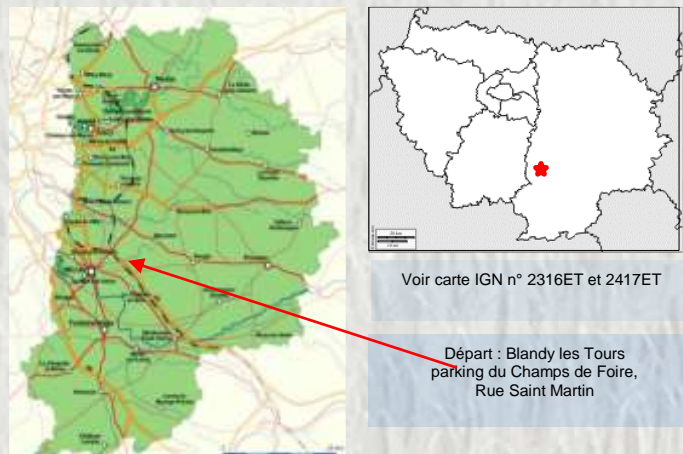


## Les rives de l'Ancoeur

Une rivière au nom de charme, l'Ancoeur, creuse sa vallée dans le plateau briard. Elle change souvent de nom depuis sa source. Ainsi, peu avant Blandy-les-tours, l'Ancoeur est rejoint par le ru de la Prée pour devenir le ru d'Ancoeuil. Le randonneur suivra et franchira ces cours d'eau durant ce parcours. Ce faisant, il découvrira de remarquables vestiges du passé (châteaux, églises et chapelles, moulins...) dont certains sont ouverts aux visiteurs. Les confluences de l'Ancoeuil avec d'autres cours d'eau vont former, à la sortie du parc du château de Vaux-le-Vicomte, l'Almont, un affluent de la Seine.

## La collégiale Saint-Martin de Champeaux

Champeaux est, au Moyen-âge, un collège réputé où théologiens, chantres et ecclésiastiques contribuent au rayonnement de la pensée chrétienne catholique. L'essor de ce site religieux est lié à la carrière de Guillaume de Champeaux (1070-1121), un enfant du pays devenu un philosophe-théologien très influent à son époque. Au XIIe et XIIIe siècles, la prospérité des chanoines de Champeaux est telle qu'ils entreprennent la construction d'une église prestigieuse de style gothique, sur la base d'une ancienne abbaye dédiée à Saint-Martin. Au fil des siècles, l'édifice va s'enrichir de stalles, de sculptures, de vitraux et d'ornements variés. Bien sûr, l'affaiblissement de la religiosité et l'usure du temps fragiliseront l'édifice. Celui-ci sera reconnu « monument historique » en 1840. Sa restauration au cours du XXe siècle permettra d'en remettre en valeur la richesse architecturale et d'y maintenir un office religieux.



Voir carte IGN n° 2316ET et 2417ET

Départ : Blandy les Tours  
parking du Champs de Foire,  
Rue Saint Martin

**Accès** : Blandy-les-Tours, à 12 km à l'est de Melun par les N36, D215 et D47.

**Informations pratiques** : Boulangerie, café / brasserie  
Dénivelé positif : 137 m

### Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
  - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
  - Respectez la nature et la propriété privée.
  - N'abandonnez pas de détritrus.
  - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
  - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :  
[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



## Blandy-les-Tours Forteresse, Collégiale et Châteaux

Ex « Le val d'Ancoeur »



Collégiale Saint Martin de Champeaux – Photo : SMT ©

**Le val d'Ancoeur est riche en édifices historiques, les plus réputés étant le château de Vaux-le-Vicomte et la collégiale de Champeaux. Ce circuit permet de voir le château fort de Blandy-les-Tours, le château de Bombon et Champeaux.**



24,7 km



6 h 10



Jaune



Difficile

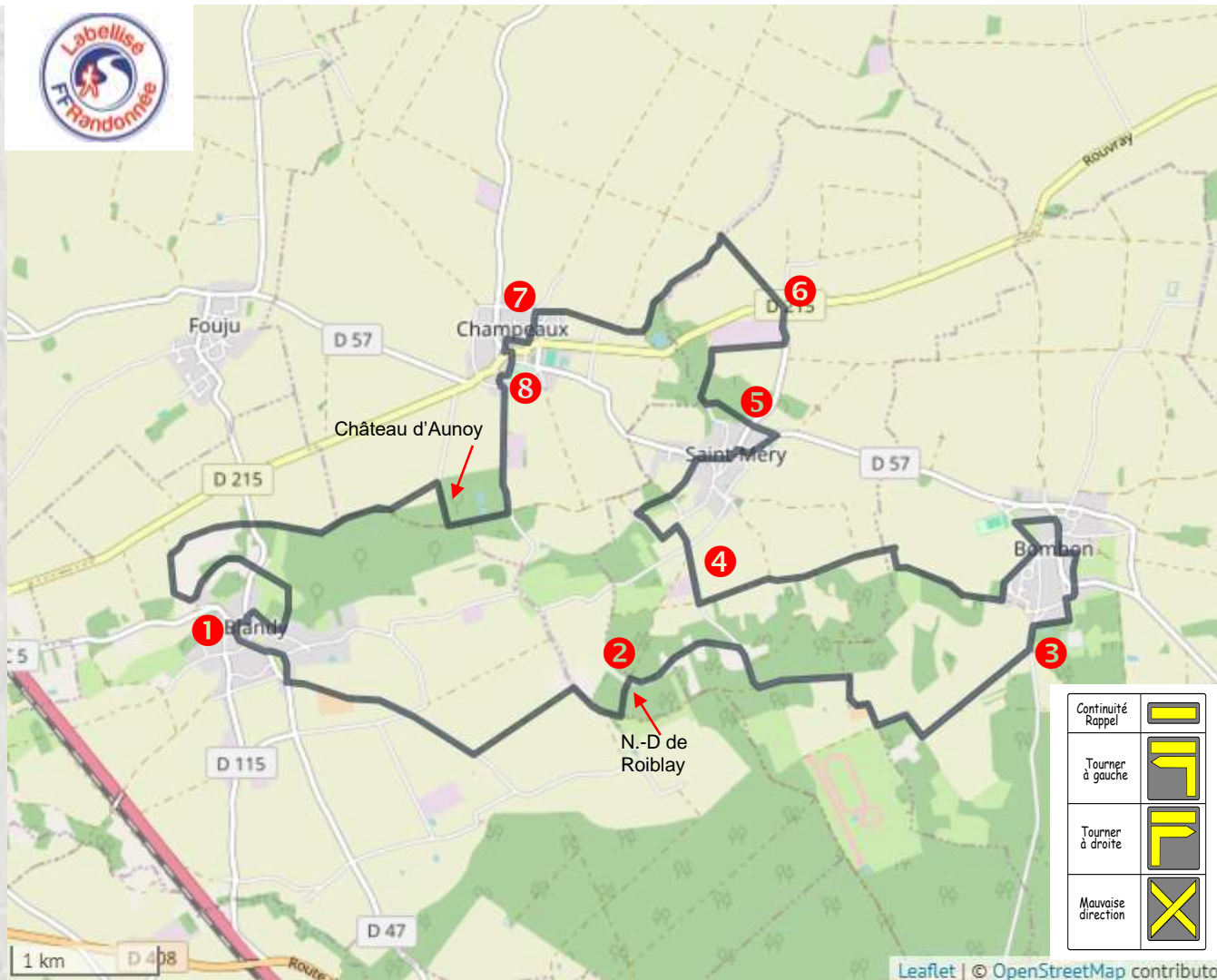
CODERANDO 77  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -



Mise à jour - Juillet 2024 -

## Forteresse, Collégiale et Châteaux

- 1 Dos au parking de la rue Saint Martin, partir à droite et tourner dans la rue de la Libération. Au carrefour tourner à gauche. Après la ligne électrique, emprunter le chemin à gauche, le chemin à droite, puis bifurquer sur la sente à gauche et descendre dans le bois (chapelle N D. de Roiblay).
- 2 Prendre à droite le chemin qui longe le ru, puis la route à droite. Elle monte le bois, serpente et passe en bordure du parc du château de Montjay avant d'arriver au château de Bombon.
- 3 Suivre la route à gauche, le chemin à droite, la rue du Château à gauche, la rue de la Gerbette à droite et le sentier de la Gerbette. Tourner à gauche dans la rue du Bourg, puis à droite en passant devant la mairie. Prendre la deuxième rue à gauche jusqu'à la rue des Prés de l'Hôtel, tourner à gauche et descendre jusqu'au carrefour. S'engager à droite sur le chemin en bordure du lotissement. Tourner à droite, continuer en lisière, virer à droite et dans le virage, emprunter le chemin à gauche. Garder la même direction, puis monter par la route à droite.
- 4 Passer le croisement. Prendre la route à gauche. Au moulin de Flagy, s'engager sur le sentier à droite et gagner Saint-Méry. Gravier la rue à droite, passer l'église et remonter à gauche la rue de la Garenne. Tourner à droite puis à gauche pour arriver sur la route de Bombon.
- 5 Descendre sur le carrefour et prendre en face le chemin de l'abreuvoir, franchir le ru des Moines et poursuivre à droite pour sortir du bois (à gauche le moulin des Voies). Longer les murs de l'usine et tourner à gauche pour arriver sur la D 215.
- 6 Traverser et emprunter le chemin à gauche, franchir le ru, puis le longer à gauche. Au moulin de Varvanne virer à droite dans le virage à gauche, continuer par le chemin en face. Entrer dans Champeaux.
- 7 Au croisement, (à droite à 200 m Ferme Malvoisine) tourner à gauche pour entrer dans Champeaux, à droite dans la ruelle du Four Banal, puis à gauche pour rejoindre la place du Marché. Contourner et prendre la rue du Cloître, passer devant la Collégiale puis un droite-gauche pour emprunter la sente qui amène à la rue du pourtour des fossés.
- 8 Tourner à gauche sur 50 m puis à droite la route du moulin de Chaunoy. Longer à droite le parc du château d'Aunoy, tourner à droite et suivre à gauche le chemin empierré. Traverser la D47, rester à gauche et descendre. Longer le ru à gauche, croiser la D47, franchir le pont à droite et gravir la sente. Elle vire à droite et débouche face à l'église, contourner le Château pour revenir au départ.



Continuité Rappel	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".